

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 8 juillet 2011
(convocation du 27 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Huit Juillet Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel de 11 h 45 à 12 h 30
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel à partir de 15 h 00
M. CAZABONNE Didier à M. MANGON Jacques à partir de 16 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 00
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 16 h 00
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 15 h 00
M. GAUTE Jean-Michel à M. DELAUX Stéphan
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à partir de 15 h 45
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à partir de 14 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent de 10 h 30 à 14 h 50
Mme BALLOT Chantal à M. CHARRIER Alain à partir de 15 h 00
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 14h 00
Mme CHAVIGNER Michèle à M. JOUBERT Jacques
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. ANZIANI Alain de 14 h 00 à 14 h 30
M. DAVID Jean-Louis à M. DAVID Yohan de 14 h à 14 h 45
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte

Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles de 9 h30 à 12 h 55 puis à
Mme PARCELIER Muriel de 14 h à 17 h
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. POIGNONEC Michel à partir de 14 h 40
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à Mme EL KHADIR Samira de 9 h 30 à 12 h 55 et à M.
DUBOS Gérard à partir de 14 h 00
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. LOTHAIRE Pierre de 10 h 30 à 11 h M. JUNCA
Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 00
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 16 h 00
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel à partir de 15 h 00
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques à partir de 15 h 00
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine à partir de 15 h 00
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 14 h 40
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu à partir de 15 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne de 14 h 00 à 15 h 20

LA SEANCE EST OUVERTE

Soutien à la manifestation "Solidari'Quais" dans le cadre de la Quinzaine du commerce équitable, Bordeaux les 20-21 mai 2011 - Subvention à l'association Bellibulle - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Quinzaine du commerce équitable est un temps fort national (11^e édition), pour sensibiliser et informer le grand public en faisant la promotion d'un commerce plus solidaire, équitable, soucieux de l'environnement.

Cette année, la Quinzaine s'est déroulée du 14 au 29 mai, avec pour objectif d'affirmer l'appartenance de ce secteur à un mouvement plus large basé sur une consommation citoyenne et des modes de production durables (commerce équitable, circuits courts, finances éthiques, produits bio...).

1- Présentation de l'association Bellibulle, organisatrice de la manifestation « Solidari'Quais »

L'association loi 1901 Bellibulle a pour but l'accompagnement des associations ou de toute autre structure, dans la réalisation d'une communication professionnelle, corollaire indispensable à la pérennisation de leur activité, et dans l'organisation de manifestations éco-responsables.

En 2010, Bellibulle s'est investie dans la création d'un collectif d'acteurs du commerce équitable en Aquitaine, pour se faire connaître et être en mesure de mieux répondre aux besoins locaux, notamment auprès des collectivités qui sont dans une démarche de consommation responsable. Plusieurs outils ont ainsi pu voir le jour :

- une étude de faisabilité pour la création d'une plateforme de référencement de produits équitables, soutenue par la Région et la CRESS Aquitaine
- le lancement d'un blog : <http://blog.commerce-equitable-aquitaine.com/>

Cet outil est à la fois, pour les acteurs, un porte-parole de leurs activités et le creuset de collaborations futures et d'actions communes. Il est surtout un outil d'information auprès du grand public pour donner une meilleure visibilité aux démarches citoyennes et responsables en Aquitaine. Ce blog est un espace de ressources et d'informations sur la consommation responsable en Aquitaine (Actualités, Agenda), un lieu d'échanges et d'interactions

(commentaires ouverts, forum pour les annonces) et un outil opérationnel (Boite à outils, Presse, Services, Offres & Annonces..).

En 2011, ce collectif d'acteurs, coordonné et représenté par Bellibulle en tant que membre organisateur, a décidé **l'organisation d'une fête grand public « Solidari'Quais » les 20-21 mai** en partenariat avec la Maison éco-citoyenne de Bordeaux.

Le projet de la manifestation « Solidari'Quais » est bien une déclinaison locale de la Quinzaine du commerce équitable, dont le but est l'information et la sensibilisation du grand public sur ce thème, par un programme attractif, ludique, pédagogique sur 2 jours (25 stands, jeux, animations, projections de films, débats et tables rondes, expositions, fanfare, dégustations de produits...).

Sa localisation en centre ville de Bordeaux (Maison éco citoyenne et esplanade du quai Louis VIII) permet de toucher un public le plus large et le plus divers possible.

« Solidari'Quais » vise également à renforcer la communication professionnelle et promotionnelle des structures participantes par une programmation complète mélangeant des actions d'éducation et de sensibilisation, de la vente, des dégustations, des animations ludiques et festives. Cela répond à l'objectif du collectif des acteurs régionaux du commerce équitable d'améliorer la visibilité des ses membres sur le territoire auprès du grand public, des institutions et des bailleurs privés. Il s'agit de montrer la diversité de l'offre « consommation responsable, commerce équitable et solidaire » sur la CUB et plus largement en Aquitaine.

2- Budget de la manifestation

Les principaux partenaires de la manifestation sont les suivants : la CUB, la Mairie de Bordeaux (maison éco citoyenne), le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde, la MACIF et la CRESS Aquitaine.

La Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un soutien financier de 5 000 € sur un budget prévisionnel de 10 600 € TTC, détaillé comme suit :

| DEPENSES | € T.T.C | RECETTES | € T.T.C |
|-----------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------|----------------|
| Achats | 1 150 | CRA | 1 600 |
| Charges externes | 4 160 | CUB | 5 000 |
| Communication, publicité | 5 290 | CG33 | 1 500 |
| | | MACIF | 2 500 |
| <i>Contributions volontaires et en nature (bénévolat)</i> | 5 720 | <i>Contributions volontaires et en nature (bénévolat)</i> | 5 720 |
| TOTAL | 10 600 | TOTAL | 10 600 |

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que la demande de subvention de l'association Bellibulle à hauteur de 5 000 € pour l'organisation de la manifestation « Solidari'Quais » qui s'est déroulée les 20-21 mai 2011 à Bordeaux, est recevable dans la mesure où elle répond à une démarche communautaire de développement de l'Economie sociale et solidaire, en permettant l'information et la sensibilisation du public à un commerce plus solidaire, équitable et soucieux de l'environnement.

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention à hauteur de 5 000 € à l'association Bellibulle, pour l'organisation de la manifestation « Solidari'Quais » les 20-21 mai 2011 à Bordeaux dans le cadre de la Quinzaine du Commerce Equitable

Article 2 : Autoriser le Président de la Communauté Urbaine à signer la convention relative au règlement financier de la subvention attribuée,

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 67, article 6745, Fonction 901, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 8 juillet 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

| |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 21 JUILLET 2011</p> <p>PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2011</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

M. FRANCK MAURRAS